

N°5 : QR n°5 devant le portail au linteau bois

Les origines de l'ancien presbytère, sont anciennes comme l'atteste un acte de juin 1278, par lequel André, chapelain de Sainte-Consorte, fit donation « à son église d'une maison et d'une Verchère y attenant ». Il était stipulé dans la chartre que cette maison était inaliénable. Vers 1900 il abritait un pensionnat de jeunes filles. Puis, l'ancien presbytère devint une propriété privée, et l'est encore actuellement.

L'ancienne église paroissiale, d'époque romaine, dont il reste l'abside et le mur nord de la nef, propriété privée, non visible de l'extérieur, ne se visite pas. Au vocable de Sainte-Consorte et Saint-Étienne : Les débuts de cet édifice sont mal connus. Il est vraisemblable qu'une église se trouvait à cet emplacement en 990, date de la plus ancienne mention du village, puisqu'elle est à l'origine du toponyme de celui-ci.

Actuellement reste encore debout, protégé par son propriétaire, le mur nord de la nef, conservé dans son intégralité, et non remanié depuis l'origine, hormis la porte rectangulaire d'accès au clocher. Ce mur est prolongé par l'abside semi-circulaire qui était en cul-de-four, et qui est renforcé de deux contreforts massifs en pierre de taille. Dans l'axe de l'abside une petite ouverture en plein cintre défendu par un barreaudage en fer forgé, qui a été agrandie postérieurement « au 17^{ème} siècle ? » du côté intérieur.

Ancien lieu de culte protestant, au Vieux Bourg certains habitants de Sainte- Consorte (une douzaine de famille), excédé par les querelles liées aux rivalités entre les églises de Sainte-Consorte et de Marcy et leur desservant, auquel il reprochait de « s'emparer d'une autorité qui n'était point de leur ressort », se convertir momentanément et par pur provocation au protestantisme.



En bord de chemin, vous pouvez découvrir le vestige de l'ancienne croix de la place -1558.

⇒ Revenez sur vos pas et restez sur le chemin du Vieux Bourg, jusqu'à l'intersection avec le chemin du Maure, sur votre droite, et continuez jusqu'au N° 35 de ce chemin.

⇒ Prenez le chemin de terre sur la droite, ce chemin d'1km environ (*gardez toujours votre gauche sur ce chemin, sans descendre dans le bois*), vous mènera jusqu'au hameau du Charmillon. Au bout du chemin de terre prendre à gauche.

À 10 mètres sur votre droite à l'angle d'une maison, une croix.